

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

MARCHE PASSE EN APPEL D'OFFRE OUVERT

(en application de l'article R2124-2 du Code de la commande publique)



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PARTICULIERES

(C.C.T.P.)

Personne publique :

ÉTAT - MINISTÈRE DES ARMÉES

Conducteur d'opérations

DIRECTION D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE
DE SAINT-DENIS

Objet de l'opération

FAZSOI (974) – Construction de BCC

LAMBERT – BA 181 - DUPUIS

Marché d'études géotechnique - G4

ARTICLE I	OBJET DU MARCHÉ - INTERVENANTS - DISPOSITIONS GÉNÉRALES	3
I.1	OBJET DU MARCHÉ.....	3
I.2	INTERVENANTS.....	3
I.2.1	TITULAIRE	3
I.2.2	MAITRISE D'OUVRAGE	3
I.2.3	MAITRISE D'ŒUVRE.....	3
ARTICLE II	CONTENU DE LA MISSION.....	3
II.1	OBJET DE LA MISSION	3
II.2	DONNÉES D'ENTRÉES.....	3
II.3	CONTENU DE LA MISSION.....	4
II.4	LIVRABLES.....	4
ARTICLE III	- MODALITÉS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ.	4
III.1	DELAI	4
ARTICLE IV	ANNEXES	4

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PARTICULIERES

Article I OBJET DU MARCHÉ - INTERVENANTS - DISPOSITIONS GENERALES

I.1 OBJET DU MARCHÉ

Le présent cahier des clauses techniques et particulières (CCTP) concerne la mission géotechnique G4 pour la construction de BCC sur les casernes LAMBERT, DUPUIS et la BA 181.

Il est conclu entre :

- L'acheteur (représentant le directeur de DID de Saint-Denis de la Réunion),
- Et le titulaire du marché, dénommé « Géotechnicien » dans le présent CCTP.

I.2 INTERVENANTS

I.2.1 Titulaire

Le titulaire du marché est désigné « Géotechnicien » dans les pièces du présent marché. Le géotechnicien (contractant unique ou chaque contractant) assume l'ensemble de ses responsabilités professionnelles encourues du fait de tous dommages corporels, matériels ou immatériels.

I.2.2 Maîtrise d'ouvrage

La maîtrise d'ouvrage de l'opération sera assurée par l'Etat – Ministère des Armées et des Anciens combattants – Direction d'infrastructure de la défense de Saint-Denis (DID-SDS).

I.2.3 Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement : SPP (mandataire) / H2B Architectures / Egis Bâtiments Océan Indien / A2C Maintenance / eBIM Ingénierie.

Article II CONTENU DE LA MISSION

II.1 OBJET DE LA MISSION

La présente mission doit permettre la réalisation d'une consultation en appel d'offres publics par le maître d'ouvrage avec pour objectif la réalisation d'une mission d'étude géotechnique G4.

II.2 DONNEES D'ENTREES

Les données d'entrées disponibles fournies au titulaire sont :

- Le programme infrastructure décrivant l'opération ;
- Le plan de masse du site incluant les réseaux existants ;
- Les rapports G1ES/PGC et G2AVP.

Les rapports G2PRO et G3 seront transmis par la suite.

II.3 CONTENU DE LA MISSION

Le titulaire doit la réalisation de la mission G4 afin de confirmer et de superviser l'exécution. La mission comprend :

- L'examen de la G3 avec avis motivé et optimisation ;
- La vérification de la cohérence avec la G2 ;
- Les constations sur site ;
- L'identification de risques résiduels avec mesures correctives.

II.4 LIVRABLES

Les livrables attendus sont :

- Des avis techniques sur la G3 ;
- Des rapports d'étapes des constations sur site ;
- Un rapport de fin de mission G4.

Article III - MODALITÉS D'EXÉCUTION DU MARCHÉ.

III.1 DELAIS

Les délais du marché sont découpés en partie technique :

- Partie technique 1 : mission G4 LAMBERT : 4 mois ;
- Partie technique 2 : mission G4 BA181 : 2 mois ;
- Partie technique 3 : mission G4 DUPUIS : 2 mois ;

Le délai d'exécution global est de 8 mois.

Article IV ANNEXES

- Programme (Programme BCC final.pdf)
- Plan de masse du site (Pc.2a-Plan.de.Masse-1_200° - « SITE ».pdf)
- Rapports G1ES/PGC
- Rapports G2AVP